



ASSR1 et ASSR2 : entraînements

publié le 29/03/2022

A partir du 1er avril, une nouvelle plateforme dématérialisée sera mise en place pour la passation des ASSR1 (niveau 5ème) et ASSR2 (niveau 3ème).

Les élèves auront des sessions d'entraînement au sein de l'établissement avant de passer les épreuves.
En attendant, il peuvent se préparer en accédant au site :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.